

Association AREC Nouvelle-Aquitaine - 60 rue Jean Jaurès - 86000 POITIERS

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du mercredi 3 juin 2020

Le mercredi 3 juin 2020, en visio- ou audio-conférence, les membres de l'Assemblée Générale de l'Association, déclarée à la Préfecture de la Vienne sous le n°W863001726 et publiée au Journal Officiel du 10/09/2016 se sont réunis en visio-conférence, en raison du contexte sanitaire.

Membres présents ou représentés

- ADEME – Lionel POITEVIN
- ATMO Nouvelle-Aquitaine - Alain GAZEAU
- CESER – Isabelle VISENTIN
- CA Grand Angoulême – Jean REVERAULT
- CC Haute Saintonge - Bruno Leroux
- CC Aunis Sud – Cécile Philippot
- CERC Nouvelle-Aquitaine – Mathieu JAMMOT
- Chambre Régionale d'Agriculture de Nouvelle-Aquitaine - Bernard Layre
- Conseil régional Nouvelle-Aquitaine - Françoise COUTANT –
- CRER – Mathieu MANSOURI
- EDF - Nathalie LEROUX
- FEDEREC NA – Cécile BENITO
- GRDF - Renaud FRANCOMME
- GRTGAZ - Saïd KHELOUFI
- IFREE - Francis THUBE et Danièle LAMOTTE
- Observatoire Régional des Transports (ORT) - Cindy VIARD
- RTE – Marc Beaulieu
- SDE24 – Youenn HUON
- SDEPA – Rémi Dargagnon
- SOLTENA - Jacques DESCHAMPS
- Syndicat Intercommunal de l'Energie des Deux-Sèvres (SIEDS) - Joël MORIN
- Syndicat de la Diège – François Estrade
- Territoire d'énergie Lot-et-Garonne – Romain AUBE
- Syndicat d'Énergie de Haute-Vienne (SEHV) - Christophe PICARD
- Syndicat Énergies Vienne – Anna WACHOVIK
- Vienne Nature - Marie LEGRAND

Membres excusés ou absents

- PNR du Marais Poitevin,
- CA Grand Châtelleraut,
- CA La Rochelle
- CA Pays Basque
- CA Grand Cognac
- CA Niortais,
- CC Ile d'Oléron,
- CC Thouarsais,
- PNR Périgord-Limousin
- Syndicat Départemental des Énergies de la Creuse,
- Syndicat Départemental d'électricité et de Gaz de la Charente,
- Syndicat Intercommunautaire du Littoral,
- Chambre de Commerce et d'industrie Nouvelle-Aquitaine,
- Chambre Régionale des Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine,
- F RTP Nouvelle-Aquitaine

Invités présents

- FEE – Frédéric MADEC, Mathieu BERNARD
- TERECA – Patrick MATHIEU
- DREAL – Véronique LAGRANGE
- Laetitia BOURDEAU – 2L Performance
- Jean-Paul DERANLOT – DUO SOLUTIONS
- Laurent DUPRE - AREC
- Tina HALTER - AREC
- Amandine LOEB – AREC
- Hervé PHILIPPOT - AREC
- Antoine PORTERE – AREC
- Sonia GRELLIER – AREC
- Tamara SAINTE-CLAIRE
- Lénaïg LICKEL – AREC

Françoise COUTANT, présidente de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents à distance à cette assemblée générale. Après avoir vérifié que le quorum était respecté et que l'assemblée pouvait valablement délibérer, elle présente l'ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 juin 2019
- Approbation du rapport moral et du bilan d'activités 2019
- Validation des comptes 2019, quitus au trésorier et approbation des rapports du Commissaire aux Comptes
- Adoption du programme de travail et du budget prévisionnel 2020
- Validation des nouveaux membres et cotisations 2021
- Points divers sur demande

Validation des procès-verbaux de l'Assemblée Générale de 2019

Françoise COUTANT propose pour validation le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 3 juin 2019. Il est adopté à l'unanimité.

Rapport moral et bilan d'activités de l'année 2019

Françoise Coutant présente ensuite le rapport moral de l'AREC pour l'année 2019.

Chaque nouvelle année, nous faisons le constat que la prise en compte de la transition énergétique doit s'accélérer, les enjeux sont connus, nombre d'actions dites « sans regret » peuvent et doivent s'enclencher à toutes échelles et pour tous les acteurs de la région, comme les mesures d'économies d'énergie, efficacité énergétique dans nos bâtiments, nos industries, sobriété énergétique de nos activités...

Chaque nouvelle année ne fait que battre de nouveaux records de température, voit s'accumuler des phénomènes extrêmes, et en parallèle, la réduction de nos d'émissions de gaz à effet de serre est loin de suffire ... et renforcer l'urgence d'agir.

Comme nous avons l'habitude de le rappeler, la connaissance de l'état initial d'un territoire ou d'une situation ne constitue pas le seul préalable à la mise en action. Elle est cependant nécessaire sur l'ensemble du processus de déploiement des politiques publiques de transition énergétique et écologique.

En 2019 les principaux plans et schémas régionaux ont été mis sur les rails : le SRADDET ou Schéma régional de développement durable et de l'égalité des territoires et son volet énergie-climat, le Schéma régional Biomasse, la Plan régional de prévention et gestion des déchets ... tous ces dispositifs ont fait l'objet d'états des lieux solides basés sur les travaux de l'AREC - selon ses champs de compétences : informations sur l'état énergétique de notre région, la situation du développement des énergies renouvelables, les gisements de biomasse disponibles pour la valorisation énergétique et l'état de la production et de la gestion des flux de déchets en région.

Au niveau plus local des intercommunalités, les plans climat air énergie territoriaux continuent à se mettre en œuvre avec à date plus de 100 territoires couverts par les profils énergie et gaz à effet de serre de l'AREC.

Cette étape que l'on peut qualifier d'« amont » de la planification régionale et territoriale est ainsi quasi achevée. Rappelons que la production de connaissance n'est jamais figée, elle s'inscrit toujours dans un processus dynamique, et fait l'objet d'évolutions permanentes. En 2019, quatre sujets ont par exemple fait l'objet d'approfondissements : le transport de marchandises, la caractérisation des flux de matières, le stockage de carbone et les réseaux de chaleur.

En parallèle, l'étape du pilotage de ces plans et programmes s'est enclenchée, qui nécessite des tableaux de bord d'indicateurs fiables, suivis dans le temps selon des méthodes récurrentes, transparentes et traçables. Trois grands axes ont été développés par l'AREC en 2019 sur ce point :

- *L'accélération de la production de données, notamment dans le domaine de l'énergie et des gaz à effet de serre, avec pour la première fois la production à fin 2019 d'un bilan régional provisoire portant sur les données 2018.*

- *La création de tableaux de bord de la transition énergétique d'une part, des déchets et de l'économie circulaire d'autre part, disponibles sur les deux sites de datavisualisation de l'agence.*

- *La mise à disposition croissante d'informations sur les sites de datavisualisation de l'agence, notamment dans le domaine des déchets et de l'économie circulaire, avec la mise à disposition de nouvelles cartographies et graphiques téléchargeables sur les biodéchets et les coûts de la gestion des déchets.*

Lorsque l'on évoque les données des deux Observatoires portés par l'AREC, il convient de bien préciser que les Observatoires représentent les réseaux de partenaires régionaux impliqués dans la fourniture de données, le partage d'informations, la validation des résultats et la construction de méthodologies : l'OREGES ou Observatoire Régional de l'Energie, de la biomasse et des Gaz à Effet de Serre, et l'ORDEC, Observatoire Régional des Déchets et de l'Economie Circulaire.

Ils sont pilotés par la Région, l'ADEME et la DREAL, animés par l'AREC, et rassemblent chacun une quarantaine d'acteurs régionaux : services de l'Etat, établissements publics, collectivités, syndicats, fédérations professionnelles, chambres consulaires et associations. Après l'OREGES qui a vu le jour en 2017 en Nouvelle-Aquitaine, la gouvernance de l'ORDEC s'est installée en 2019, avec l'organisation du comité d'orientation réuni à deux reprises, et le premier comité des partenaires réuni au tout début de janvier 2020 avec plus de 50 participants.

Je remercie ces partenaires pour leur contribution à nos travaux, et tout particulièrement les organisations qui ont participé aux groupes de travail des Observatoires en 2019 : la DREAL, l'ADEME, la Région, l'ALEC, ATMO, SOLTENA, les syndicats d'énergie, la FEDEREC, France Energie Eolienne, les gestionnaires de réseaux de transport et de distribution d'énergie, le CRER, les collectivités, les chambres régionales consulaires...

Pour l'ensemble des sujets défrichés en 2019, ces groupes de travail symbolisent le mode de fonctionnement que l'AREC cherche toujours à favoriser, basé sur l'intelligence collective, la mutualisation des informations et la validation partagée des résultats.

Tous mes remerciements appuyés aux contributeurs de nos enquêtes annuelles : collectivités porteuses de la compétence déchets, gestionnaires d'installations de méthanisation, et en 2019 entreprises utilisatrices de combustibles solides de récupération. La fiabilité de nos informations repose sur la qualité de vos réponses.

Enfin, je remercie chaleureusement l'ensemble des membres du Conseil d'Administration et du nouveau Bureau de l'AREC pour leur soutien et leur mobilisation, ainsi que toute de l'équipe de salariés pour la qualité de son travail, sa motivation et son implication.

J'en profite pour rappeler l'importance pour notre structure de nos deux partenaires financiers principaux, l'ADEME et la Région, et les remercie de leur soutien indéfectible et stimulant.

Françoise COUTANT invite Amandine LOEB, directrice de l'AREC à présenter le bilan de l'activité de l'AREC en 2019. Comme celui-ci a été envoyé au préalable aux participants, il n'est pas détaillé dans cette séance afin de consacrer plus de temps au programme de travail de l'année 2020.

Françoise COUTANT met au vote le rapport moral et le rapport d'activités 2019. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

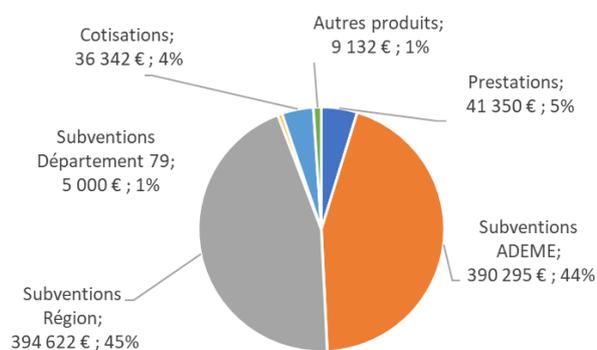
Comptes de l'exercice et bilan financier 2019 ; Rapport Général et Rapport Spécial du Commissaire aux comptes ; Approbation des comptes 2019 ; Quintus au trésorier.

o Comptes de l'exercice et bilan financier 2019

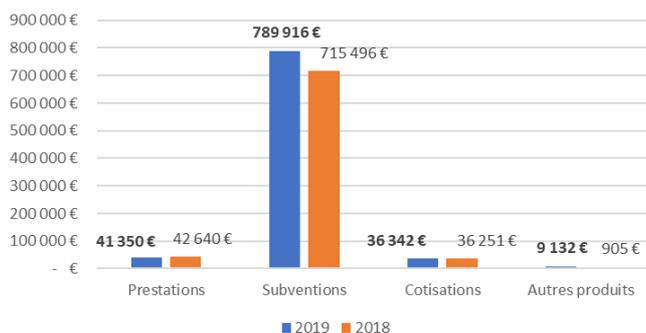
Le Trésorier de l'AREC, Joël MORIN, intervient pour la présentation des comptes 2019. Il indique que, globalement, les comptes de l'AREC s'inscrivent en 2019 dans la continuité des exercices précédents, et rappelle la vigilance à maintenir sur la trésorerie. Il laisse la parole à Amandine LOEB et Laetitia Bourdeau pour un descriptif détaillé.

Sont présentés le compte de résultat 2019 puis le bilan au 31/12/2019 (voir en annexe de ce document).

Les produits d'exploitation de l'agence s'élèvent à 876,7 k€. Ils sont répartis en ressources associatives (subventions et cotisations), prestations vendues et autres produits (voir ci-contre). 90% de ces produits proviennent de subventions.



Produits d'exploitation de l'AREC en 2018 et 2019



A noter une augmentation de plus de 74 k€ de subventions en 2019 par rapport à 2018, issues principalement du report de subventions dédiées au programme de l'année précédente. Un report équivalent est également constaté du point de vue des dépenses. Les prestations et cotisations sont stables entre les deux années.

Le descriptif des charges constatées en 2019 est ensuite mené par poste. Pour les charges externes, une augmentation est constatée par rapport à 2018, due principalement au report de certaines dépenses, de 2018 sur 2019, faute de trésorerie suffisante en 2018, et à l'augmentation du nombre de salariés :

- Etudes et prestations : développement du site internet institutionnel (9,6k€), appui ALEC communication (10k€), développement Terristory (30,8k€)
- Locaux site Bordelais : +8k€
- Mise en place serveur AREC : +5,5k€
- Honoraires 2L Performance : +24k€
- Téléphonie, déplacements (+1 à +2 k€) : en lien avec l'augmentation des effectifs

Sur le volet des charges de personnel, l'augmentation de la masse salariale et des charges afférentes de plus de 10% provient de la croissance de l'effectif entre 2018 et 2019 (12,25 ETP en 2019 ; 11,06 ETP en 2018), détaillée comme suit :

- embauche de deux stagiaires rémunérés pendant 6 mois : Tina Halter (OREGES) et Adèle Ribaucourt (ORDEC) ;
- embauche en CDD de 2 salariés : Daniel Schmitt (Gestionnaire de données en Juillet 2019) et Tina Halter (Chargée d'études Energie en Octobre 2019, à la suite de son stage).

La présentation du bilan et du solde de trésorerie est ensuite détaillée. A fin décembre 2019 Laetitia Bourdeau indique que le solde de trésorerie constaté était faible au regard des dépenses mensuelles que l'Agence doit engager. Malgré une augmentation importante de la trésorerie dès janvier, elle précise que le Bureau a mis en place une mesure visant à limiter ces risques à l'avenir, par la contractualisation d'un prêt à taux faible avec la banque de l'AREC et France Active.

o Rapport Général et Rapport Spécial du Commissaire aux comptes

Jean-Paul DERANLOT, Commissaire aux comptes intervient pour présenter le rapport général et le rapport spécial. Il certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice 2019.

- **Approbation des comptes 2019, quitus au Trésorier, votes du Rapport Général et du Rapport Spécial du Commissaire aux comptes,**

Françoise Coutant met au vote l'ensemble de ces points, qui sont votés favorablement à l'unanimité des membres présents.

Programme d'activités et budget prévisionnel 2020

Françoise COUTANT, invite Amandine LOEB à présenter le programme d'activité et le budget prévisionnel 2020 de l'agence. Voir en annexe de ce document le détail du programme pour chacun des trois axes de l'activité de l'agence et pour chaque mission d'observation :

- Production de connaissance
- Animation, interventions et valorisation
- Expertise et suivi « autour de la donnée »

A l'issue de cette présentation, l'équipe de l'agence en place à la date de l'assemblée générale est présentée selon les deux principales missions d'observation de l'agence.

L'équipe de l'AREC début 2020

- 14 salariés
- 13,5 ETP
- Prise en compte de missions reportées du programme 2019

Direction - Administratif

- Amandine LOËB : Directrice
- Hervé PHILIPPOT : Directeur Adjoint / Coordinateur OREGES
- Tamara SAINTECLAIRE : Assistante gestion et communication

Energie – GES - Biomasse

- Hervé PHILIPPOT : Directeur Adjoint / Coordinateur OREGES
- Antoine JACQUELIN : Outils suivi, Sociéconômique, Territoires
- Denis SAVETIER : Biomasse Agriculture
- Lénaïg LICKEL : Biomasse, Ressources
- Caroline FLEURY (80%) : Territoires
- Tina HALTER (CDD jusqu'au 6 janvier 2021) : capitalisation données EPCI
- Daniel SCHMITT (CDD jusqu'au 17 juillet 2020) : Gestionnaire de données
- Laurent DUPRE : Assistant chargés d'études

Déchets – Economie circulaire

- Sabine BIBAUD (80%) : DMA, filières DAE
- Anne-Valérie TASTARD (90%) : DMA, prévention, économie circulaire TER
- Antoine PORTERE : filières, déchets organiques, économie circulaire
- Sonia GRELLIER : chargé(e) d'étude flux de matières et filières
- Daniel SCHMITT (CDD jusqu'au 17 juillet 2020) : Gestionnaire de données
- Laurent DUPRE : Assistant chargés d'études

- Budget prévisionnel 2020

Le budget prévisionnel 2020 de l'agence s'élève à 902 k€, réparti entre les deux observatoires comme suit

	TOTAL Besoins 2020	Prog ORDEC 202	Prog OREGES	Total Prog 2020	Reliquat 2019
TOTAL CHARGES	€ 902 000	€ 410 000	€ 440 000	€ 850 000	€ 52 000
Achats études prestations	€ 61 000	€ 30 500	€ 33 000	€ 63 500	€ 12 500
Locaux, entretien, maintenance, sstraitance	€ 79 600	€ 24 200	€ 24 300	€ 48 500	
Documentation, fournitures	€ 5 500	€ -	€ -	€ -	
Assurances	€ 3 000	€ 1 200	€ 1 300	€ 2 500	
Formations	€ 5 000	€ 2 400	€ 2 600	€ 5 000	
Déplacements, péages, carburants, missions	€ 14 666	€ 4 600	€ 7 950	€ 12 550	
Communication,réceptions	€ 10 500	€ 4 400	€ 5 600	€ 10 000	
Honoraires (CAC, agence comptable et social...)	€ 16 400	€ 14 800	€ 15 200	€ 30 000	
Charges bancaires, financières, Cotisations...	€ 8 300	€ 7 700	€ 8 000	€ 15 700	
Equipements, dotations amortissements	€ 5 000	€ -	€ -	€ -	
Charges de personnel	€ 693 034	€ 320 200	€ 342 050	€ 662 250	€ 39 500
TOTAL PRODUITS	€ 902 000			€ 850 000	€ 52 000
Région 2020	€ 411 000			€ 385 000	€ 26 000
ADEME 2020	€ 411 000			€ 385 000	€ 26 000
Autres (cotisations, partenariats)	€ 80 000			€ 80 000	

Validation du budget prévisionnel : vote favorable à l'unanimité.

Vote des nouveaux membres du conseil d'administration et cotisations 2021

Françoise Coutant présente aux membres la candidature du Syndicat Energie Vienne au conseil d'administration de l'AREC, et donne la parole à Anna Wachoviak, représentante du syndicat. Mme Wachoviak indique le syndicat est engagé de façon volontaire pour l'accompagnement et la coordination des collectivités territoriales porteuses de Plans Climat Air Energie Territoriaux, et à ce titre travaille avec l'AREC selon plusieurs modalités : participation aux groupes de travail de l'OREGES pour la construction de méthodologies et partenariat pour la fourniture de données énergie et GES auprès des collectivités territoriales.

Par son implication au sein du CA, le syndicat Energies Vienne souhaite montrer son engagement à poursuivre et intensifier son engagement au sein de l'agence. Le syndicat a pris en ce sens une délibération en comité syndical le 18 février 2020.

Françoise Coutant met au vote la candidature du syndicat, qui est validée à l'unanimité.

Amandine Loëb présente ensuite pour validation le projet de cotisations pour 2021 préparé en CA. Elle indique que le vote des cotisations pour l'année 2021 permettra d'envoyer dès le début de l'année 2021 les avis de cotisations, et sécuriser ainsi la trésorerie de l'AREC. Les services issus de la cotisation sont rappelés :

- Participation à l'Assemblée Générale
- Lettre d'information sur les travaux de l'AREC (2-3 par an)
- Service de fourniture ou présentation de données AREC, équivalent à une journée de travail cumulée par an.

Trois principes attachés au projet de cotisation sont ensuite mis à validation, suivi du tableau de répartition des cotisations :

- **Cotisation croisée à montant total nul avec autres associations**
- **Cotisation acquise pour organisme subventionneur**
- **Cotisation réduite possible par organisation en cas de groupement d'organisations, sous réserve de validation par le Conseil d'Administration**

Aucune remarque particulière n'étant formulée, Françoise COUTANT propose pour validation le projet de cotisation 2021. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Points divers

En l'absence de point divers, Françoise COUTANT clôt la réunion de l'Assemblée Générale.

La présidente de l'AREC,
Françoise COUTANT